2027 Médaille d'excellence en recherche

FORMULAIRE DE NOMINATION

PARTIE 1 : RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Renseignements sur le candidat	
Nom :	
Titre :	
Affiliation :	
Adresse :	
Numéro de téléphone :	
Courriel :	

Renseignements sur l'auteur de la proposition	
Nom :	
Titre :	
Affiliation :	
Adresse :	
Numéro de téléphone :	
Courriel :	

PARTIE 2 : CRITÈRES

Les raisons pour lesquelles vous proposez le candidat de votre choix **doivent** être conformes aux critères décrits ci-dessous. Si vous avez d'autres raisons à proposer, veuillez porter les informations sur des feuilles séparées fournies avec le formulaire (un maximum de 5 pages).

En outre, il y a lieu de joindre le curriculum vitae de votre candidat.

***VEUILLEZ NOTER* que les nominations doivent rester confidentielles et ne pas être communiquées au candidat désigné.**

1. Manière dont les recherches liées aux maladies rénales menées par le candidat reflètent l'excellence.

2. Effet transformateur et impact de la recherche dans le domaine rénal.

3. Répercussions des travaux du candidat sur l'avancement des connaissances, l'amélioration des traitements prescrits aux patients et formations d'autres chercheurs.

4. Mesures de productivité du candidat (sachant que chaque mesure de productivité peut varier selon la spécialité et les domaines et que ce détail sera pris en considération, veuillez inclure toutes les publications revues par les pairs.)

5. Travaux du candidat, prix et reconnaissances obtenus.

6. Capacité à travailler en équipe et à favoriser l'esprit de corps (p. ex. le candidat a-t-il formé, développé et encadré un groupe de chercheurs?).

7. Résumé des plus importants accomplissements en matière de recherche.

8. Tout autre renseignement utile.

Prière de faire parvenir vos nominations par courriel à :

Christine Marquis
Gestionnaire des subventions et des bourses de recherche
La Fondation canadienne du rein
Bureau national
Courriel : christine.marquis@kidney.ca

Les nominations doivent nous parvenir au plus tard **vendredi, le 18 décembre 2026, à 20 h, heure de l'EST**.

Toute nomination reçue après cette date ne sera pas prise en considération.